GENIDIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 30 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 69740 GENAS
905 250 833 RCS LYON
« LA SOCIETE »

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1 JUILLET 2025

.../

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter en totalité le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2025 s'élevant à 16 854,02 euros, de la manière suivante :

Bénéfice net comptable ..... 16 854,02 euros
Au compte « report à nouveau » débiteur .....16 854,02 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Société **FIVER**
La Présidente
Représentée par la société GLV DEVELOPPEMENT, Présidente
Elle-même représentée par Monsieur Lionel VERICEL

GENIDIS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 30 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 2 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 69740 GENAS

905 250 833 RCS LYON

LA « SOCIETE »

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

CERTIFIES CONFORMES

LA PRESIDENTE

LA SOCIETE FIVER

REPRESENTEE PAR LA SOCIETE GLV DEVELOPPEMENT, PRESIDENTE

ELLE-MEME REPRESENTEE PAR MONSIEUR LIONEL VERICEL

SIGNATURE :

Exercice clos au 31/01/2025

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2025	Net 31/01/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	2 613 638		2 613 638	2 613 638
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 343		1 343	1 343
Constructions	84 233	21 096	63 137	71 638
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 501	8 877	25 624	23 946
Autres immobilisations corporelles	576 791	164 435	412 357	397 224
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	68 000		68 000	68 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**3 378 506**	**194 407**	**3 184 099**	**3 175 790**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	542 047		542 047	569 973
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	25 578		25 578	33 923
Autres créances	437 381		437 381	397 335
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	109 797		109 797	35 366
Charges constatées d'avance (3)	14 106		14 106	62 108
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 128 909**		**1 128 909**	**1 098 706**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**4 507 415**	**194 407**	**4 313 008**	**4 274 495**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2025	31/01/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-208 701	-336 958
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**16 854**	**128 257**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-161 846**	**-178 701**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 949 718	2 341 048
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 152 000	922 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 069 339	857 545
Dettes fiscales et sociales	253 104	281 243
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 600	18 027
Produits constatés d'avance	40 094	33 333
TOTAL DETTES	**4 474 855**	**4 453 196**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**4 313 008**	**4 274 495**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 587 369	1 935 766
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 887 486	2 517 429
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	11 787	57 417
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/02/24 au 31/01/25 12 mois	%	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	13 408 857	99,85	13 217 895	99,88	190 961	1,44
Production vendue	20 636	0,15	15 294	0,12	5 343	34,93
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	16 470	0,12	25 084	0,19	-8 614	-34,34
Total	**13 445 963**	**100,12**	**13 258 273**	**100,19**	**187 690**	**1,42**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	10 710 999	79,76	10 495 673	79,31	215 325	2,05
Variation de stock (m/ses)	27 926	0,21	-41 803	-0,32	69 729	-166,80
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 256 033	9,35	1 244 046	9,40	11 987	0,96
Total	**11 994 958**	**89,32**	**11 697 917**	**88,40**	**297 041**	**2,54**
MARGE SUR M/SES & MAT	**1 451 006**	**10,80**	**1 560 356**	**11,79**	**-109 351**	**-7,01**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	39 401	0,29	119 107	0,90	-79 707	-66,92
Salaires et Traitements	1 025 911	7,64	1 015 199	7,67	10 711	1,06
Charges sociales	300 371	2,24	273 661	2,07	26 710	9,76
Amortissements et provisions	77 667	0,58	69 199	0,52	8 467	12,24
Autres charges	-5 030	-0,04	-237		-4 793	NS
Total	**1 438 319**	**10,71**	**1 476 931**	**11,16**	**-38 612**	**-2,61**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**12 686**	**0,09**	**83 425**	**0,63**	**-70 739**	**-84,79**
Produits financiers	30 725	0,23			30 725	
Charges financières	58 056	0,43	23 449	0,18	34 607	147,59
Résultat financier	**-27 331**	**-0,20**	**-23 449**	**-0,18**	**-3 882**	**16,56**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**-14 645**	**-0,11**	**59 976**	**0,45**	**-74 621**	**-124,42**
Produits exceptionnels			82 271	0,62	-82 271	-100,00
Charges exceptionnelles			6 127	0,05	-6 127	-100,00
Résultat exceptionnel			**76 144**	**0,58**	**-76 144**	**-100,00**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-31 499	-0,23	7 863	0,06	-39 362	-500,60
RESULTAT DE L'EXERCICE	**16 854**	**0,13**	**128 257**	**0,97**	**-111 403**	**-86,86**

Exercice clos au 31/01/2025

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GENIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 4 313 008 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 16 854 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,18 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 613 638			2 613 638
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**2 613 638**			**2 613 638**
- Terrains	1 343			1 343
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	84 233			84 233
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 093	5 408		34 501
- Installations générales, agencements aménagements divers	487 118	71 367		558 485
- Matériel de transport		9 424		9 424
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 882			8 882
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**610 669**	**86 199**		**696 868**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	68 000			68 000
Immobilisations financières	**68 000**			**68 000**
ACTIF IMMOBILISE	**3 292 307**	**86 199**		**3 378 506**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2025
Éléments achetés	2 613 638
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**2 613 638**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	12 595	8 501		21 096
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 147	3 730		8 877
- Installations générales, agencements aménagements divers	97 161	62 795		159 956
- Matériel de transport		1 571		1 571
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 615	1 293		2 908
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**116 518**	**77 889**		**194 407**
ACTIF IMMOBILISE	**116 518**	**77 889**		**194 407**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 545 065 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	68 000		68 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	25 578	25 578	
Autres	437 381	437 381	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 106	14 106	
Total	**545 065**	**477 065**	**68 000**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etabli	2 144
Rrr à obtenir & av nob	15 462
Activité Partielle	1 207
Div produits a recevoir	6 435
RENVOI DE MARGE	9 974
Total	**35 222**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 03/07/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-336 958
Résultat de l'exercice précédent	128 257
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-208 701**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-208 701
Total des affectations	**-208 701**

La continuité d'exploitation est retenue dans la mesure où la société dispose du soutien du groupe FIVER.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/02/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/01/2025
Capital	30 000				30 000
Report à Nouveau	-336 958	-208 701	-208 701	-336 958	-208 701
Résultat de l'exercice	128 257	-128 257	16 854	128 257	16 854
Total Capitaux Propres	**-178 701**	**-336 958**	**-191 846**	**-208 701**	**-161 846**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 474 855 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- *à 1 an au maximum à l'origine*	11 787	11 787		
- *à plus de 1 an à l'origine*	1 937 931	350 561	1 449 396	137 973
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 069 339	1 069 339		
Dettes fiscales et sociales	253 104	253 104		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 162 600	1 162 600		
Produits constatés d'avance	40 094	40 094		
Total	**4 474 855**	**2 887 486**	**1 449 396**	**137 973**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	346 845			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
PROVISIONS DE CHARGES	153 738
PROVISIONS SUR ACHATS	2 041
Int cour/empr etabl. de c	2 164
Dettes pr pour conges a p	83 580
Provisions PRIME BILAN	27 613
Provisions 13 eme mois	5 253
PROV PRECARITE	1 121
Charges sociales/prov cp	29 327
Org soc charges a payer	13 075
Ch fiscales/prov salaires	105
ETAT CHARGES A PAYER	7 790
CFE	1 502
CVAE	2 001
TAXE APPRENTISSAGE	985
TASCOM	40 249
Cr clts prov.pr recomp.a	10 600
Total	**381 144**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	14 106		
Total	**14 106**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avan	40 094		
Total	**40 094**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de FDC en garantie de l'emprunt BNP Paribas de 1 400 000 € (capital restant dû : 1 137 500	1 137 500
Autres engagements donnés	1 137 500
Total	**1 137 500**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Nantissement de FDC en garantie de l'emprunt BNP Paribas de 1 400 000 € (capital restant dû : 1 137 500 €)

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 38 081 euros

KPMG SA
6 Allée Drouot
Parc Giron
42031 Saint-Etienne

GENIDIS S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2025
GENIDIS S.A.S.
2 avenue Charles de Gaulle - 69740 Genas

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
6 Allée Drouot
Parc Giron
42031 Saint-Etienne

GENIDIS S.A.S.

2 avenue Charles de Gaulle - 69740 Genas

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2025

À l'assemblée générale de la société GENIDIS S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GENIDIS S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Capitaux Propres » de l'annexe des comptes annuels fait état du soutien de la société FIVER S.A.S. qui sous-tend le principe de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note « Capitaux Propres » de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard du principe de continuité d'exploitation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne, le 27 juin 2025

KPMG SA

Guy VILLEMAGNE

Associé

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2025	Net 31/01/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	2 613 638		2 613 638	2 613 638
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 343		1 343	1 343
Constructions	84 233	21 096	63 137	71 638
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 501	8 877	25 624	23 946
Autres immobilisations corporelles	576 791	164 435	412 357	397 224
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	68 000		68 000	68 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**3 378 506**	**194 407**	**3 184 099**	**3 175 790**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	542 047		542 047	569 973
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	25 578		25 578	33 923
Autres créances	437 381		437 381	397 335
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	109 797		109 797	35 366
Charges constatées d'avance (3)	14 106		14 106	62 108
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 128 909**		**1 128 909**	**1 098 706**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**4 507 415**	**194 407**	**4 313 008**	**4 274 495**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2025	31/01/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-208 701	-336 958
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**16 854**	**128 257**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-161 846**	**-178 701**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 949 718	2 341 048
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 152 000	922 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 069 339	857 545
Dettes fiscales et sociales	253 104	281 243
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 600	18 027
Produits constatés d'avance	40 094	33 333
TOTAL DETTES	**4 474 855**	**4 453 196**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**4 313 008**	**4 274 495**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 587 369	1 935 766
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 887 486	2 517 429
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	11 787	57 417
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/02/24 au 31/01/25 12 mois	%	du 01/02/23 au 31/01/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	13 408 857	99,85	13 217 895	99,88	190 961	1,44
Production vendue	20 636	0,15	15 294	0,12	5 343	34,93
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	16 470	0,12	25 084	0,19	-8 614	-34,34
Total	**13 445 963**	**100,12**	**13 258 273**	**100,19**	**187 690**	**1,42**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	10 710 999	79,76	10 495 673	79,31	215 325	2,05
Variation de stock (m/ses)	27 926	0,21	-41 803	-0,32	69 729	-166,80
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 256 033	9,35	1 244 046	9,40	11 987	0,96
Total	**11 994 958**	**89,32**	**11 697 917**	**88,40**	**297 041**	**2,54**
MARGE SUR M/SES & MAT	**1 451 006**	**10,80**	**1 560 356**	**11,79**	**-109 351**	**-7,01**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	39 401	0,29	119 107	0,90	-79 707	-66,92
Salaires et Traitements	1 025 911	7,64	1 015 199	7,67	10 711	1,06
Charges sociales	300 371	2,24	273 661	2,07	26 710	9,76
Amortissements et provisions	77 667	0,58	69 199	0,52	8 467	12,24
Autres charges	-5 030	-0,04	-237		-4 793	NS
Total	**1 438 319**	**10,71**	**1 476 931**	**11,16**	**-38 612**	**-2,61**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**12 686**	**0,09**	**83 425**	**0,63**	**-70 739**	**-84,79**
Produits financiers	30 725	0,23			30 725	
Charges financières	58 056	0,43	23 449	0,18	34 607	147,59
Résultat financier	**-27 331**	**-0,20**	**-23 449**	**-0,18**	**-3 882**	**16,56**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**-14 645**	**-0,11**	**59 976**	**0,45**	**-74 621**	**-124,42**
Produits exceptionnels			82 271	0,62	-82 271	-100,00
Charges exceptionnelles			6 127	0,05	-6 127	-100,00
Résultat exceptionnel			**76 144**	**0,58**	**-76 144**	**-100,00**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-31 499	-0,23	7 863	0,06	-39 362	-500,60
RESULTAT DE L'EXERCICE	**16 854**	**0,13**	**128 257**	**0,97**	**-111 403**	**-86,86**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GENIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 4 313 008 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 16 854 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,18 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : moyen
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 38 081 euros

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 613 638			2 613 638
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**2 613 638**			**2 613 638**
- Terrains	1 343			1 343
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	84 233			84 233
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 093	5 408		34 501
- Installations générales, agencements aménagements divers	487 118	71 367		558 485
- Matériel de transport		9 424		9 424
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 882			8 882
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**610 669**	**86 199**		**696 868**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	68 000			68 000
Immobilisations financières	**68 000**			**68 000**
ACTIF IMMOBILISE	**3 292 307**	**86 199**		**3 378 506**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2025
Éléments achetés	2 613 638
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**2 613 638**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	12 595	8 501		21 096
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 147	3 730		8 877
- Installations générales, agencements aménagements divers	97 161	62 795		159 956
- Matériel de transport		1 571		1 571
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 615	1 293		2 908
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**116 518**	**77 889**		**194 407**
ACTIF IMMOBILISE	**116 518**	**77 889**		**194 407**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 545 065 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	68 000		68 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	25 578	25 578	
Autres	437 381	437 381	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 106	14 106	
Total	**545 065**	**477 065**	**68 000**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etabli	2 144
Rrr à obtenir & av nob	15 462
Activité Partielle	1 207
Div produits a recevoir	6 435
RENVOI DE MARGE	9 974
Total	**35 222**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 03/07/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-336 958
Résultat de l'exercice précédent	128 257
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-208 701**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-208 701
Total des affectations	**-208 701**

La continuité d’exploitation est retenue dans la mesure où la société dispose du soutien du groupe FIVER.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/02/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/01/2025
Capital	30 000				30 000
Report à Nouveau	-336 958	-208 701	-208 701	-336 958	-208 701
Résultat de l'exercice	128 257	-128 257	16 854	128 257	16 854
Total Capitaux Propres	**-178 701**	**-336 958**	**-191 846**	**-208 701**	**-161 846**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 474 855 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- *à 1 an au maximum à l'origine*	11 787	11 787		
- *à plus de 1 an à l'origine*	1 937 931	350 561	1 449 396	137 973
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 069 339	1 069 339		
Dettes fiscales et sociales	253 104	253 104		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 162 600	1 162 600		
Produits constatés d'avance	40 094	40 094		
Total	**4 474 855**	**2 887 486**	**1 449 396**	**137 973**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	346 845			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
PROVISIONS DE CHARGES	153 738
PROVISIONS SUR ACHATS	2 041
Int cour/empr etabl. de c	2 164
Dettes pr pour conges a p	83 580
Provisions PRIME BILAN	27 613
Provisions 13 eme mois	5 253
PROV PRECARITE	1 121
Charges sociales/prov cp	29 327
Org soc charges a payer	13 075
Ch fiscales/prov salaires	105
ETAT CHARGES A PAYER	7 790
CFE	1 502
CVAE	2 001
TAXE APPRENTISSAGE	985
TASCOM	40 249
Cr clts prov.pr recomp.a	10 600
Total	**381 144**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	14 106		
Total	**14 106**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avan	40 094		
Total	**40 094**		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2019, la société SAS GENIDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FIVER.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 34,67 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	31	
Ouvriers		
Total	**35**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	38 081
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de FDC en garantie de l'emprunt BNP Paribas de 1 400 000 € (capital restant dû : 962 500 €)	962 500
Autres engagements donnés	962 500
Total	**1 000 581**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Nantissement de FDC en garantie de l'emprunt BNP Paribas de 1 400 000 € (capital restant dû : 962 500 €)